

ACTIONS CONCERTÉES

PRÉVENIR ET RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : UN ENJEU DE LOGEMENT, DE SANTÉ ET D'ÉQUITÉ POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU QUÉBEC (étude PRISE)

Chercheure principale
Mylène Riva, Université McGill

Cochercheur.e.s
Caroline Adam, CÉGEP du Vieux-Montréal
Sébastien Breau, Université McGill

Collaboratrices
Runa R. Das, Université Royal Roads
Émilie Laurin-Dansereau, ACEF du Nord de Montréal

Établissement gestionnaire de la subvention
Université McGill

Numéro du projet de recherche
2023-0EXR-323952

Titre de l'Action concertée
Programme de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale - Phase 5

Partenaire(s) de l'Action concertée
le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)
le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)
le ministère de la Santé et des Services sociaux, incluant le Secrétariat aux aînés (MSSS et SA du
MSSS)
le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)
le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
et le Fonds de recherche du Québec, secteur Société et culture (FRQ)

Date de dépôt du rapport :
28/04/2026

Contexte

« Qu'est-ce que je couperais [pour payer les factures d'électricité] ? C'est toujours le jeu que j'ai en ce moment. C'est la nourriture, les médicaments. »

Cette affirmation, partagée par une participante de l'étude PRISE, illustre les répercussions de la précarité énergétique au quotidien. La précarité énergétique survient lorsqu'un ménage n'a pas les moyens ou l'accès à des services énergétiques résidentiels adéquats (p. ex. chauffage, climatisation, éclairage, utilisation d'appareils ménagers, etc.) pour maintenir une température ambiante confortable, répondre à ses besoins et vivre dignement.

La précarité énergétique est un phénomène complexe et multidimensionnel qui émerge d'une combinaison de facteurs sociaux (revenu, pratiques et besoins des ménages); physiques (coûts et conditions des logements); économiques et politiques (tarifs énergétiques, sources d'énergie disponibles, gouvernance); et climatiques (événements météorologiques qui augmentent ou compromettent les besoins en énergie). Ces facteurs sont interreliés et varient dans l'espace et dans le temps. Il existe d'importantes inégalités sociales et spatiales dans la distribution de la précarité énergétique; les femmes, les personnes âgées, les personnes vivant seules, les familles monoparentales, les personnes moins scolarisées, racisées et issues de l'immigration récente sont plus à risque de vivre la précarité énergétique. L'exposition à la précarité énergétique est associée à divers impacts sur la santé et le bien-être, incluant un risque accru des maladies cardiovasculaires et respiratoires, l'exacerbation de certaines maladies chroniques comme l'asthme et l'arthrite, le stress lié à l'inconfort de vivre dans un logement mal isolé et aux préoccupations financières, et l'isolement social. Pour faire face à des factures d'énergie élevées, certains ménages limitent leur utilisation d'énergie ou font des compromis sur d'autres nécessités comme la nourriture et le transport. Les coûts pour l'électricité ou le chauffage peuvent être un facteur important pour les locataires dans le choix d'emménager ou de déménager d'un logement; certains choisiront un logement de moins bonne qualité, mais avec des factures d'énergie moins élevées.

Objectifs de recherche et approche empirique

Alors qu'elle est d'autant plus importante à considérer dans le contexte de la transition énergétique et climatique, la précarité énergétique est largement absente des politiques énergétiques et sociales, tant au Québec qu'au Canada. L'Étude PRISE a été développée afin d'améliorer les connaissances sur les multiples facettes de la précarité énergétique, d'anticiper les effets des initiatives la visant sur les inégalités sociales, et de guider une transition juste et équitable pour le Québec. Pour ce faire, trois objectifs de recherche ont été poursuivis : 1) Quantifier la précarité énergétique, identifier les facteurs qui lui sont associés et quantifier son effet sur la santé et le bien-être; 2) Comprendre l'expérience vécue de la précarité énergétique, ses effets sur la vie quotidienne et les actions et stratégies déployées pour y faire face; et 3) Analyser les politiques, programmes et services qui visent la précarité énergétique sous l'angle de la justice énergétique.

PRISE a employé un devis d'étude mixte, combinant une analyse secondaire des microdonnées de l'Enquête canadienne sur le logement (ECL) (pour laquelle les microdonnées des cycles d'enquête de 2018 et 2020 ont été combinées), des entretiens qualitatifs avec des personnes en situation de précarité énergétique et des intervenantes du réseau communautaire leur venant en aide, et une analyse des initiatives destinées à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels.

Principaux résultats

Les variables disponibles dans l'ECL nous ont permis d'opérationnaliser la précarité énergétique à l'aide de mesures basées sur les dépenses des ménages et de mesures autorapportées sur le confort thermique du logement. Les mesures basées sur les dépenses estiment la portion du revenu du ménage qui est attribuée aux dépenses énergétiques. Deux seuils ont été retenus pour catégoriser les ménages en précarité énergétique : i) si le ménage dépense plus de 10% de son revenu annuel pour l'énergie (électricité et chauffage; ci-après 10%); ou ii) si le ratio des dépenses énergétiques sur le revenu annuel du ménage est supérieur au double du ratio médian national (ci-après 2M). L'ECL comprend trois questions quantifiant le niveau de satisfaction avec le confort thermique du logement, soit la satisfaction

envers i) l'efficacité énergétique du logement et avec la capacité à maintenir des températures ambiantes confortables ii) en hiver et iii) en été. Les réponses à ces questions ont été classifiées en trois catégories contrastant très satisfait ou satisfait; ni satisfait ou insatisfait; et insatisfait ou très insatisfait.

Les analyses révèlent que près de 9% et 13% des ménages québécois sont en précarité énergétique selon les seuils du 10% et de 2M, respectivement; entre 13% et 16% sont insatisfaites avec l'efficacité énergétique et le confort thermique de leur logement. Considérant une moyenne provinciale de 2.2 personnes par ménage privé, c'est potentiellement entre 750 000 et 1 300 000 Québécoises et Québécois qui seraient en précarité énergétique. Les résultats font état de différences dans la distribution de la précarité énergétique selon les groupes d'âge, le statut socioéconomique, la composition du ménage, les conditions et le mode d'occupation du logement, les milieux de vie – illustrant des vulnérabilités sociales et spatiales à la précarité énergétique. Ils démontrent également que faire face à la précarité énergétique porte atteinte à la santé et au bien-être, et que cette association transcende les saisons. L'efficacité énergétique des logements, les revenus des ménages et les tarifs énergétiques sont considérés comme les principaux facteurs causaux de la précarité énergétique. En démontrant que la précarité énergétique constitue un réel problème au Québec malgré des coûts d'électricité avantageux, l'abordabilité et les conditions des logements ainsi que les revenus des ménages apparaissent comme des facteurs importants qui influencent de la précarité énergétique dans le contexte québécois.

Les résultats des entretiens qualitatifs avec des personnes en situation de précarité énergétique et des intervenantes du réseau communautaire qui leur viennent en aide font écho à cette observation. En effet, les entretiens ont permis de mieux comprendre les contextes qui mènent à la précarité énergétique, ses effets sur la vie quotidienne et les stratégies d'adaptation déployées pour y faire face. Trois contextes émergent des analyses : des conditions de logement inadéquates (pour les locataires, ceci inclut aussi la qualité des relations avec leurs propriétaires); des difficultés financières qui émergent souvent à la suite d'une perte d'emploi, d'un problème de santé ou d'une séparation; et un cumul de difficultés à travers le temps (p. ex., pauvreté persistante, instabilité résidentielle, emplois précaires, logements de piètre

qualité, problèmes familiaux, maladies ou dépendances). Les impacts de la précarité énergétique dans la vie quotidienne sont multiples. Les participants ont évoqué le froid, la chaleur excessive, des troubles de sommeil, des problèmes respiratoires, et ressentir du stress, de la honte et de l'anxiété. Afin de composer avec l'inconfort thermique et des factures d'énergie élevées, les participants ont indiqué recourir à différentes stratégies, dont : réduire d'autres dépenses comme l'épicerie, les médicaments et le transport; limiter le chauffage à certaines pièces du logement; passer du temps dans des tiers lieux pour aller chercher de la chaleur et/ou de la fraîcheur; et avoir recours à des services communautaires. L'ensemble de ces stratégies mobilise du temps, de l'énergie et des ressources qui sont dès lors consacrées à la gestion de la précarité énergétique, au détriment d'autres activités susceptibles d'améliorer les conditions de vie et de soutenir le bien-être.

Entre 1996 et 2023, le Québec a vu la mise en œuvre de plus de 50 initiatives (c.-à-d. politiques, programmes et services) visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et réduire la consommation d'énergie. Ces initiatives sont susceptibles de réduire la précarité énergétique. La majorité des initiatives prend la forme de subvention et de prêts pour des rénovations. Les autres initiatives sont des subventions pour l'achat de petits équipements (p. ex. thermostats intelligents, ampoule DEL); des conseils en efficacité énergétique; des options tarifaires qui encouragent la consommation d'énergie hors des périodes de pointe; des plans de paiement; des outils pour suivre, évaluer et certifier la performance énergétique des bâtiments; et des directives provinciales pour guider le développement de l'énergie dans le secteur résidentiel. Non seulement les initiatives ciblent davantage les propriétaires (et entrepreneurs) que les locataires, mais le type d'initiatives auxquelles les propriétaires sont éligibles sont plus susceptibles d'améliorer l'efficacité énergétique des logements, d'augmenter le confort thermique et de réduire la consommation et les factures d'énergie. Or, en ciblant davantage les propriétaires, les initiatives mises en place jusqu'à présent tendent à exclure les locataires et les ménages à revenu modeste de possibilités réelles d'améliorer leur situation et pourraient ainsi contribuer à accroître les inégalités.

Pistes d'action soutenues par les résultats de PRISE

Le concept de la précarité énergétique permet d'articuler les défis rencontrés par les personnes vivant dans des logements inadéquats et avec des revenus modestes pour accéder aux services énergétiques nécessaires pour répondre à leurs besoins et vivre dans la dignité. Ce concept est essentiel pour que l'accès aux services énergétiques soit reconnu comme un enjeu prioritaire tant sur le plan de l'inclusion sociale que dans le contexte de la transition énergétique.

La mise en œuvre d'une transition énergétique et climatique juste et équitable requiert l'intégration explicite de la lutte contre la précarité énergétique au sein de l'agenda social et politique. Or, ceci requiert d'abord la reconnaissance de cet enjeu. Il importe d'adopter une définition de la précarité énergétique adaptée à la réalité québécoise ainsi que des mesures diversifiées qui reflètent la pluralité des situations vécues par les ménages. Son suivi rigoureux est essentiel, d'autant plus que les faibles coûts relatifs de l'électricité au Québec peuvent camoufler l'ampleur du problème, alimenter des débats stériles et même encourager des formes de sobriété énergétique qui nuisent au bien-être des ménages en précarité énergétique. De plus amples études sont nécessaires pour examiner l'expérience vécue de la précarité énergétique pour différents groupes de la population différenciés selon l'âge et le genre; pour les personnes racisées et celles nouvellement arrivées au Québec; pour la situation unique des populations autochtones; pour les personnes avec des problèmes de santé chroniques qui limitent les activités quotidiennes et en situation de handicap; et pour les ménages en milieu rural et éloigné.

Lutter contre la précarité énergétique implique de reconnaître de multiples angles d'action : qualité et coût du logement; consommation énergétique; besoins et comportements des ménages; pauvreté, exclusion et injustices sociales. Les programmes d'efficacité énergétique doivent davantage cibler les groupes de la population qui en bénéficieraient le plus. Ils doivent être variés et sensibles aux différentes réalités sociales et territoriales du Québec. Une stratégie québécoise efficace de lutte à la précarité énergétique devrait combiner l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements, l'aide financière, et le maintien de tarifs abordables pour les ménages à revenu modeste.